

généraux, représentés par un vautour, avec ces mots : *Traites, aides, gabelles, rapine*. Le cortège fit le tour de l'estrade et environna l'arbre de la Liberté. » — Suit la relation des discours, serment, hymnes, chants de victoire. — Ensuite, un dragon allumé, parti de l'Hôtel-de-Ville, alla frapper et embrâser le tyran sur son trône. L'Hôtel-de-Ville illuminé, les salles de spectacle gratuitement ouvertes, reçurent le peuple pour qui, ce jour-là, on avait préparé des plaisirs, qui firent diversion à ses misères ; car, dit la relation proconsulaire, « la rigueur de la saison, les fléaux de la nature contre lesquels nous luttons sans cesse, la privation des objets de première nécessité que les citoyens de cette commune supportent avec un courage et une patience dignes des plus grands éloges, ne l'ont point empêché de se livrer aux plus vifs transports. » La relation municipale dit aussi : « Les danses se sont prolongées fort avant dans la nuit ; les représentants du peuple ont partagé, soit dans les spectacles, soit dans les danses, l'allégresse publique. »

Ainsi que l'écrivaient les représentants, les fléaux naturels venaient encore s'ajouter aux souffrances des Lyonnais. L'hiver fut extraordinairement rude et long ; les combustibles manquaient comme les subsistances ; on fit des distributions parcimonieuses et insuffisantes de houille requise dans les bassins de St-Etienne et de Rive-de-Gier ; les moulins du Rhône furent presque tous emportés par les glaces, accident qui rendit encore plus précaire la nourriture de la population. Dans cette extrémité, au sein des souffrances communes à tous, la charité mutuelle trouva encore le moyen d'alléger les maux les plus durs ; celui qui avait un morceau de pain le partagea avec celui qui en manquait. Des agences de secours furent instituées. Un seul citoyen, le sieur Rostaing, souscrivit pour 20,000 livres, et racheta ainsi un mandat d'arrestation que les représentants avaient lancé contre lui. Les offrandes furent plus nombreuses qu'on n'aurait pu l'espérer.

La Convention vint aussi au secours de la ville par une avance de quatre millions ; mais elle exigeait qu'après avoir employé cette somme en achats de blé, qu'on revendrait ensuite aux habitants, on la rétablît intégralement au Trésor, sous la responsabilité des officiers municipaux ; obligation très-onéreuse ; car, pour recouvrer cette somme sans déficit, il aurait fallu revendre dix sols la livre le pain que le gouvernement faisait vendre trois sols à Paris ; et si, pour en abaisser le prix, on revendait avec perte de moitié, comment pourvoir au déficit, puisque la ville était absolument sans finances.